

FICHE DE POSTE : ENCADRANT.E TECHNIQUE MARAICHAGE

DEFINITION DU POSTE

II. Elle encadre et met en œuvre les orientations fixées par l'association concernant les activités de production et d'insertion.

- ❖ Encadrer, former et assurer le suivi quotidien des salariés en insertion : accueil, mise au travail, transmission des consignes, respect du règlement intérieur, contrôle des horaires et des présences.
- ❖ Les tâches agricoles (arrosage, gestion des cultures, organisation des récoltes) sont organisées selon les consignes du Chef de culture.
- ❖ Le poste proposé fait appel à des travaux diversifiés.
- ❖ Etre force de proposition et être en veille sur les nouveautés liées à la production bio.

COMPETENCES REQUISSES

- ❖ Expérience en encadrement d'équipes souhaitée.
- ❖ Notion d'entretien / bricolage / maintenance.
- ❖ Adhésion au projet social de l'association.
- ❖ Sens des responsabilités, du travail en équipes, organisé.e et dynamique.
- ❖ Permis B obligatoire – Conduite appréciée des engins agricoles.
- ❖ Rigueur et organisation
- ❖ Bonnes capacités relationnelles.

EXPERIENCES REQUISSES / FORMATION

- ❖ Formation agricole type BPREA ou Bac Pro (NB : la qualité de l'expérience peut se substituer aux exigences du diplôme)

CONDITIONS D'EMPLOI

- ❖ Horaires : 35 heures hebdomadaires (selon planning et nécessité de service)
- ❖ Salaire : selon Convention Collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion
- ❖ Durée de travail : CDI
- ❖ Lieu de travail : Chennevières sur Marne (94)
- ❖ Permanence le week-end pendant l'été uniquement
- ❖ Poste à pourvoir à compter de mars 2026